

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CCAS D'ARTAS**

Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le 18/04/2025



Auteur ID: 038-213800154-20250411-20250411_2-DE

Nombre de conseillers en exercice : 17
Nombre de membres présents : 9
Nombre de pouvoirs : 4
Nombre de suffrages exprimés : 13

VOTES :

Contre : 0 Pour : 13 Abstentions : 0

Acte rendu exécutoire par transmission à la
préfecture et affichage

Délibération n° D2025-04-11/02

Date de convocation : 02/04/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le onze avril, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune d'Artas dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. BOUVIER Christian.

Présents : BOUVIER Christian, GUETAT Suzanne, LEMOINE Brigitte, NATIVEL Isabelle, ROUSSILLON Julien, BOURGET Nicole, BRUN Myriam, COLLIN Martine, PEYROLA Pascale.

Absents : PIGNARD Laurence, CANEL Christian, BALLET Dominique, ROSTAING Fabienne.

Pouvoirs : SIMONDANT Martial donne pouvoir à LEMOINE Brigitte
CHAUVIN Pascal donne pouvoir à NATIVEL Isabelle,
SAUNIER Isabelle donne pouvoir à BOUVIER Christian
GREA François donne pouvoir à BRUN Myriam

AUTORISATION D'ACCEPTER DES DONS

Monsieur le Vice-Président du CCAS expose au conseil d'administration qu'il est nécessaire de délibérer afin de pouvoir accepter les dons au profit du CCAS.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil d'administration :

- **AUTORISE** M. le Président à accepter les dons faits au profit du CCAS
- **CHARGE** Monsieur le Président d'en aviser Monsieur le Trésorier.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,

Le Président,
Martial SIMONDANT

